

Délibération N° 202603-03**Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil**
Séance du 31 mars 2026**Nombre de membres**
En exercice : 15

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie. les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL - Maire.

Date de la convocation : 24 mars 2026

Présents : ; Christine BLANC ; René BLANC ; Dominique-Lise BLANDIN ; Jean-Nicolas CHAMBON ; ; Alexandra DA ROCHA ; Carine ETHEVE ; Dominique JAVON ; Edwige KERMARREC ; Cindy LOTH ; Olivier PIERRE ; Claude VIALLE

Procurator(s) : Michel BILLIET à Olivier PIERRE, Géraldine ROCHETTE à Edwige KERMARREC, Bernard COMPTOUR à Christophe PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Olivier PIERRE

Objet	Désignation d'un(e) délégué(e) de la commune de LE MONTEIL à La Défense
--------------	--

<u>Nomenclature</u>	5.3 Désignation des représentants
---------------------	-----------------------------------

<u>Rapporteur</u>	Dominique-Lise BLANDIN
-------------------	------------------------

Vu le Code de la défense,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de nommer un représentant de la commune chargé de la coordination des actions liées à la défense et à la sécurité civile,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal,

Article 1 : Désigne en qualité de délégué à la défense pour la commune :

- **M. Claude VIALLE – conseiller municipal délégué**
- **1 Voie de St Quintin – 43700 LE MONTEIL**
- **06 79 76 03 94**
- **claude.vialle3@orange.fr**

Article 2 : Le délégué à la défense est chargé notamment :

- ✓ de coordonner avec les autorités préfectorales les actions de défense et de sécurité civile,
- ✓ d'assurer la liaison avec les services de l'État en matière de défense,
- ✓ de relayer l'information auprès du conseil municipal et des habitants.

Article 3 : La désignation est valable pour la durée du mandat municipal, sauf remplacement anticipé.

Nombre de conseillers présents		12
Nombre de conseillers représentés		03
Nombre de suffrages exprimés		15
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	15

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le(a) secrétaire de séance

Olivier PIERRE

Le Maire

Christophe PAL